

GENDARMERIE NATIONALE

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

7  
 Un avarisme  
 s'écoule à Toulon,  
 de mensur  
 femmes  
 7 SEP. 2012  
 ARRIVÉE

Reçu le 09 OCT. 2012

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
15841	05862	2012	

Nmr pièce	N° feuillet
1	1 / 2

Objet **Signalement P.A.N.**

Le lundi 17 septembre 2012 à 17 heures 10 minutes.

Nous soussigné Gendarme

Vu les articles L.3211-3 du code de la défense

Nous trouvant au bureau de notre unité

, rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

**IDENTITE DE LA PERSONNE TÉMOIN**

Entendons la personne dénommée ci-dessus qui nous déclare :

« Je me présente ce jour au bureau de votre unité afin de vous apporter mon témoignage suite à l'objet volant non identifié que j'ai vu hier soir sur BONS EN CHABLAIS (74).----

Le dimanche 16 septembre 2012 vers 20 heures 20, je suis sorti de chez moi pour me rendre sur mon balcon situé au rez de chaussée de ma résidence

J'ai allumé une cigarette de marque , et j'ai commencé à la fumer.----

Mon attention a été attirée par un point lumineux se trouvant sur ma gauche, dans le ciel.----

Le point se déplaçait dans un axe EST-OUEST. D'un coup, la lumière s'est déplacée très rapidement, toujours dans le même axe, et a disparu derrière les montagnes du Jura.----

J'estime le temps d'observation à environ 4 secondes.----

J'ai regardé aussitôt ma montre que j'avais au poignet, il était 20 heures 24.----

Je suis resté un moment sur le balcon, je n'ai rien vu d'autre d'étrange.----

C'est la première fois que je suis témoin de ce type de phénomène. Je suis en bonne santé, je ne souffre d'aucune maladie, je ne bois pas, je ne consomme de stupéfiants.----

Je précise que j'étais tout seul sur le balcon lorsque les faits se sont produits, et qu'il faisait encore clair. Le soleil venait juste de se coucher, mais il y avait une très bonne visibilité ----

La personne entendue

Le Gendarme

(DESTINATAIRES)

Date de clôture Vu et transmis par : Visa Cmdt CIE Visa Cmdt RPT

- [ 1 ] - M. Le Préfet de la Haute Savoie à ANNECY (74)
- [ 1 ] - M le Général, commandant la région aérienne
- [ 2 ] - DGGN – Bureau défense opération – Sous direction des opérations – Bureau renseignement situation.
- [ 1 ] - Archives

17.09.12

18 SEP. 2012

Chef d'escadron OSSADZOR  
 Commandant la Compagnie

**Question** : Pouvez vous nous décrire la forme et les caractéristiques essentielles de l'objet aperçu (couleur, brillance...) ?---

**Réponse** : L'objet était de forme ronde selon moi. C'était un point lumineux de couleur blanche, nettement plus lumineux que les phares d'un avion. J'ai gardé en visu ce point jusqu'à ce qu'il disparaisse derrière les montagnes.----

**Question** : Pouvez vous nous indiquer les conditions d'évolution du phénomène (direction du déplacement, vitesse, changements de forme et de couleur éventuel) ?---

**Réponse** : A aucun moment, la lumière n'a été statique, elle se déplaçait lentement dans un premier temps, puis soudain il est parti. Il n'y a pas eu d'accélération progressive, cela a été brutal, d'un coup la lumière a accéléré. La lumière se déplaçait toujours dans le même axe, sur un plan horizontal, d'EST en OUEST.----

Pour avoir déjà vue des étoiles filantes, cela n'avait rien n'a voir avec ce phénomène : il n'y avait aucune traînée lumineuse derrière ce point.----

Il m'est impossible de déterminer la vitesse. Toutefois, il se déplaçait beaucoup plus vite qu'un avion de chasse, cela n'avait rien de comparable. Il arrive que des avions de chasse passent dans le coin et de plus je vais pratiquement chaque année au BOURGET, donc je peux vous assurer que sa vitesse était nettement supérieure.---

Je tiens à préciser que la lumière se déplaçait sans aucun bruit.----

La lumière n'a pas changé de forme.---

Je ne peux déterminer précisément la taille de l'objet car cela dépend de son altitude. Si je devais faire un comparatif, je dirais que cela devait avoir la taille d'un gros porteur à environ 3000 mètres d'altitude.----

Concernant les conditions d'observation, hier soir il faisait clair, il n'y avait pas de vent, je ne peux pas vous dire la température mais il ne faisait pas froid car j'étais en chemise. Il y avait un peu des nuages mais plus haut et derrière le Jura, sinon sur BONS EN CHABLAIS, il n'y avait pas de nuage.---

*Information à l'intéressé :----*

*Les informations vous concernant collectées dans le présent procès-verbal peuvent être enregistrées et utilisées dans un traitement de données à caractère personnel de la gendarmerie nationale .----*

*Vous pouvez obtenir communication de ces données, ainsi que, en cas d'erreur, leur rectification ou leur suppression. Ces droits s'exercent indirectement par l'intermédiaire de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 8 rue Vivienne, 75083 Paris CEDEX 02.----*

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

le 17 septembre 2012 à 17 heures 35 minutes.

**La personne entendue**

**Le Gendarme**